

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia

P. O. Box 3243

Telephone: 5517 700

Fax: 5517844

Website: www.africa-union.org

**COMITE DES REPRESENTANTS PERMANENTS
VINGTIEME SESSION ORDINAIRE
5 JUILLET 2010
ADDIS-ABEBA (ETHIOPIE)**

PRC/5(XX)

**RAPPORT DU SOUS-COMITÉ
DES CONFÉRENCES ET PROGRAMMES**

2010
AGISSONS POUR LA PAIX

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ DES CONFÉRENCES ET PROGRAMMES

1. Le Sous-comité des conférences et programmes du COREP s'est réuni le 7 juin 2010, dans la Salle de réunion N° 1 du Centre de conférences de la Commission de l'Union africaine, sous la présidence de M. John Ejinaka, Ministre plénipotentiaire de l'Ambassade de la République fédérale du Nigeria à Addis-Abeba, et suppléant de S.E.M Nkoto Toyo, Ambassadeur de la République fédérale du Nigeria en Éthiopie et Représentant permanent de ce pays auprès de l'Union africaine, en vue d'examiner le rapport de son Bureau.

2. Ont participé à cette réunion les représentants des États membres ci-après : Afrique du Sud, Algérie, Burundi, Cameroun, Congo, Cote d'Ivoire, Éthiopie, Gabon, Ghana, Guinée équatoriale, Kenya, Lesotho, Malawi, Mali, Mozambique, Nigeria, Soudan, Tchad, Togo et Tunisie.

3. La réunion faisait suite au paragraphe 11 de la décision EX.CL/Dec.522 (XVI), par lequel «il est demandé à la Commission de préparer et de soumettre au Sous- comité des conférences et programmes du COREP un rapport trimestriel sur la mise en oeuvre du calendrier des réunions approuvé. »

I. Examen et adoption du projet d'ordre du jour de la réunion

4. La réunion a examiné et a adopté le projet d'ordre du jour suivant :

1. a) Allocutions d'ouverture
b) Organisation des travaux
c) Adoption du projet d'ordre du jour
2. Examen du rapport du Bureau du Sous-comité des conférences et programmes sur la mise en oeuvre du calendrier des réunions approuvé pour 2010 – **Doc.S/Cttee/Conf/2- (2- 2010)**
3. Questions diverses

II. Présentation du rapport du Bureau du Sous-comité des conférences et programmes sur la mise en oeuvre du calendrier des réunions au cours du premier trimestre 2010

5. Après l'adoption de l'ordre du jour et à la suite de brèves allocutions d'ouverture, le Président a invité le représentant de la Commission (Direction des services de conférence) à présenter le rapport du Bureau du Sous-comité des conférences et programmes sur la mise en oeuvre du calendrier des réunions de 2010 au cours du premier trimestre.

6. Dans son exposé, le représentant de la Commission a informé les participants que sur les 80 réunions prévues entre le mois de janvier et le 14 mai 2010, y compris les Conférences ministérielles, 26 ont été tenues, 20 ont été reportées et la situation des 34 autres demeure incertaine, comme le montre le tableau actualisé ci-dessous :

Statistiques concernant les réunions tenues entre le mois de janvier et le 14 mai 2010	
Réunions tenues	26
Réunions ajournées	20
Réunions dont la situation est incertaine	34
Total	80

7. Il a averti, que si la tendance actuelle devait se poursuivre, le gros des réunions se tiendrait en quelques mois seulement, avec de sérieux risques de chevauchement de dates, une situation que la Direction des services de conférence et les représentants des Etats membres auraient du mal à gérer, et qui allait à l'encontre des dispositions des décisions pertinentes du Conseil exécutif qui recommande que des mesures soient prises pour éviter le chevauchement des réunions pendant certains mois de l'année, de même que l'organisation de réunions importantes pendant le mois précédant la tenue des réunions du Sommet.

8. Le représentant de la Commission a également informé les participants que les principales raisons avancées par les départements pour expliquer le report de leurs réunions portaient, entre autres, sur le manque d'accès aux codes budgétaires deux mois après l'approbation du budget et du calendrier des réunions, ainsi que les pressions exercées par les pays hôtes et les partenaires pour que les réunions se déroulent comme ils l'entendent et non pas en fonction des dates fixées ou recommandées par la Direction des services de conférence. Il a, en outre, indiqué que le Sous-comité devait trouver une solution à un problème important, à savoir l'organisation par les départements de réunions sans la participation de la Direction des services de conférence.

9. Pour conclure, le représentant de la Commission a informé le Sous-comité que 29 nouvelles propositions de réunions, en provenance de trois (3) départements, ont été déposées auprès du Bureau du Sous-comité lors de sa dernière réunion et que, sur ce nombre, seules 6 ont été retenues par le Bureau. Le Département organisant le plus grand nombre de réunions (Paix et sécurité) a réduit à dix le nombre de ses réunions initialement prévues, mais le Sous-comité ne les a pas prises en compte (voir tableau ci-dessous). Il a, également, attiré l'attention du Sous-comité sur le fait que certains départements avaient déjà tenu trois réunions ministérielles et envisageaient d'en organiser d'autres, ce qui était contraire aux dispositions du paragraphe 8 de la décision EX.CL/ Dec.522 qui stipule clairement qu'aucun département ne devrait tenir plus de trois (3) réunions ministérielles par an.

Département Paix et sécurité								
RÉUNIONS PROPOSÉES								
N°	Réunion	Date	Mois	Programme	Code budgétaire	Lieu	Dpt organisateur	Observations
1	Atelier sur les Processus de paix en Afrique australe	10-11	juin			Maputo (Mozambique)		
2	Atelier sur les Systèmes de commandement de contrôle, de communication et d'information	19-23	juillet	APF	PPSD 003	Afrique du Sud	PSD PSOD	
3	Elaboration d'un Plan conjoint UA/Régions de déploiement de la capacité de déploiement rapide	17-dec	juillet	APF	PPSD 003 PPSD00304	Brigade d'intervention rapide de l'Afrique de l'Est (EASBRIG) & CEDEAO	PSD PSOD	
4	Conférence de planification finale de l'exercice AMANI AFRICA	27-30	juillet	Fonds spécial AMANI AFRICA	Fonds spécial AMANI AFRICA	Debre zeit (Éthiopie)	PSD PSOD	
5	Atelier de l'UA sur le Manuel d'évaluation et des enseignements tirés	3-5	août	APF		Accra (Ghana)	PSD PSOD	
6	Réunion consultative sur le manuel et la doctrine de la composante police et le programme d'entraînement « formation des unités de police constituées » (FPU)	À déterminer	août	GTZ	GTZ	À déterminer	PSD PSOD	
7	Exercice pratique de poste de commandement AMANI AFRICA	13-29	octobre	Fonds spécial AMANI AFRICA	Fonds spécial AMANI AFRICA	Addis- Abeba		
8	Réunion consultative et atelier d'harmonisation AU/CER sur l'organigramme de la FAA	A déterminer	Octobre	GTZ	GTZ	Addis Ababa	PSD PSOD	
9	4ème Atelier annuel sur la mise en oeuvre du programme de formation de la FAA	A déterminer	novembre	Gouvernement du Canada	Gouvernement du Canada	Harare (Zimbabwe)	PSD PSOD	
10	Conférence sur les enseignements tirés de l'exercice AMANI Africa	A déterminer	décembre	Fonds spécial AMANI AFRICA	Fonds spécial AMANI AFRICA	A déterminer	PSD PSOD	

10. Lors du débat qui a suivi, de nombreux participants, tout en félicitant le représentant de la Commission pour la cohérence de son exposé, ont déploré le très faible niveau d'exécution du calendrier des réunions au cours du premier trimestre et se sont demandés pourquoi les départements ne pouvaient pas avoir accès aux codes budgétaires dès l'adoption du budget. Ils ont également déploré le non respect par les départements des décisions pertinentes du Conseil exécutif et ont indiqué qu'il était grand temps que des sanctions soient prises à l'encontre des départements qui ne respectaient pas le calendrier des réunions approuvé, plutôt que de se contenter de formuler de simples critiques. Ils se sont également plaints de la façon peu orthodoxe dont certains départements traitaient directement avec les États membres sans passer par leurs ambassades, et du fait que la Commission n'informait pas à temps les ambassades du changement de lieu ou de l'annulation des réunions.

11. Un participant a cité le cas où la délégation de son pays a quitté son pays et, une fois arrivée sur le lieu prévu pour la tenue de la réunion, elle s'est entendu dire qu'un changement de lieu était intervenu. La même délégation a souligné la nécessité pour la Commission de maîtriser les programmes des réunions afin qu'elles prennent en compte les objectifs de la Commission.

12. Un autre participant a fait observer qu'il ne fallait pas envoyer de lettres d'invitation aux réunions, au nom des Ministres, car ces derniers n'occupent pas en permanence le même portefeuille et peuvent être affectés à un nouveau poste à tout moment.

13. Un troisième participant a insisté sur la nécessité de limiter le nombre des réunions organisées hors du siège de la Commission de l'UA, ainsi que le nombre des membres du personnel devant y participer. Ce qui, a-t-il indiqué, permettrait de réduire les coûts, en particulier à un moment où l'Organisation doit faire face à des problèmes financiers. Pour bien étayer son point de vue, il a cité le cas d'une réunion, récemment tenue à Bruxelles, où on a eu l'impression que l'ensemble du personnel de la Commission s'était déplacé pour y assister.

14. Tous les participants qui ont pris la parole par la suite ont été du même avis que les intervenants qui les ont précédés. Ils ont insisté sur l'importance des réunions du Sous-comité et ont donc demandé que le département des finances soit toujours représenté aux réunions du Bureau ou du Sous-comité pour donner des éclaircissements sur toutes les questions d'ordre financier que les participants pourraient poser. Ils ont également voulu savoir ce qu'il était advenu des sommes votées pour l'organisation des réunions qui n'avaient pas eu lieu ou qui avaient été annulées. Ils ont souligné le fait que tous les départements dont les réunions étaient en cours d'examen devraient être représentés aux réunions du Sous-comité en vue de répondre aux questions et, si besoin était, de donner des explications, et ils ont ajouté que l'important, ce n'était pas qui finançait telle ou telle réunion mais plutôt quelles réunions étaient approuvées par le Sous-comité. Ils ont également mis l'accent sur la nécessité pour la Commission de collaborer avec la CEA afin que les réunions portant sur le même thème et impliquant les mêmes participants soient organisées conjointement ou les unes à la suite des autres.

15. En ce qui concerne les nouvelles propositions de réunions soumises au Sous-comité, les participants ont tous été d'avis que ces réunions devraient d'abord être examinées par le Bureau avant d'être soumises au Sous-comité.

16. Après un débat franc et fructueux, le Sous-comité a formulé les recommandations ci-après :

- a) il faudrait trouver un moyen de faire en sorte que les dotations budgétaires soient immédiatement disponibles dès l'adoption du budget ;
- b) les départements devraient éviter de programmer, pendant le premier trimestre de l'année, des réunions pour lesquelles ils n'avaient pas la certitude que des fonds seront disponibles ;
- c) les départements devraient, dans toute la mesure du possible, assurer la liaison avec les ambassades et la Direction des services de conférence, et s'abstenir de traiter directement avec les pays d'accueil ou d'envoyer des lettres d'invitation aux ministères, au nom du Ministre ;
- d) les États membres, par le biais de leur ambassade, devraient être informés bien à l'avance des changements de lieux ou de l'annulation des réunions ;
- e) la Commission devrait maîtriser les programmes des réunions et celles-ci devraient être organisées en fonction des objectifs de l'organisation ;
- f) les départements devraient se conformer scrupuleusement à l'esprit et à la lettre des dispositions pertinentes des décisions prises par le Conseil exécutif, notamment les décisions EX.CL/Dec 41 (XVI), EX.CL/Dec. 458 (XVI) et EX.CL/Dec. 522 (XVI).

17. Tous les points à l'ordre du jour ayant été épuisés, la séance a été levée à 12h50.

« A la lumière de ce qui précède, nous sommes déterminés à mettre un terme définitif au fléau des conflits et de la violence sur notre continent, conscients de nos insuffisances et de nos erreurs et animés par la volonté de mobiliser tous les moyens et ressources humaines nécessaires et de saisir toutes les opportunités pour promouvoir et faire progresser l'agenda de prévention des conflits, de rétablissement et de maintien de la paix, ainsi que celui de la reconstruction post-conflit. En tant que dirigeants, ne pouvons tout simplement pas léguer le fardeau des conflits aux générations à venir d'Africains ». (Paragraphe 9 de la Déclaration de Tripoli du 31 août 2009).

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

2010

Rapport du sous-comité des conférences et programmes

Union africaine

Union africaine

<http://archives.au.int/handle/123456789/3301>

Downloaded from African Union Common Repository